

LA GAZETTE DE JUPILLES

Bilan 2020 - Perspectives 2021

ÉDITO

Chères Jupilloises, Chers Jupillois,

Après une année 2020 pour le moins atypique, **nous vous présentons nos meilleurs vœux** pour cette nouvelle année. Même si ce début d'année présente encore de grandes incertitudes sanitaires, **nous vous souhaitons la meilleure année possible**, une bonne santé, la joie de retrouver notre liberté de mouvement et le plaisir de nous voir pour passer de bons moments.

Après notre élection, dans ce contexte si particulier, nous avons essayé de faire tout ce qui était possible pour **promouvoir l'activité dans le village, entretenir notre bien commun et préparer les projets futurs**, mais de confinements en couvre-feux, la partie n'est pas aisée.

Pour 2021, nous espérons pouvoir vous retrouver tous, renouer avec les événements qui font la vie du village et préparer, ensemble, les futurs projets à mettre en œuvre.

Dans l'immédiat, nous ne pouvons pas organiser de rencontre. Nous sommes privés de rassemblement pour vous présenter nos vœux et passer un moment convivial que nous aimerions partager avec le plus grand nombre.

Notre gazette sera donc, en ce début d'année, un substitut pour faire le bilan de 2020 et évoquer les projets pour 2021.

Bonne année à tous et prenez soin de vous et de vos proches.

Vincent GRUAU,
Maire de Jupilles

FINANCES | BUDGET



Un budget maîtrisé

Une nouvelle mandature induit la reprise d'un budget défini par l'équipe précédente. Nous terminons l'année conformément aux lignes prévues. Il reste encore 300 000€ d'emprunts d'investissements à solder. Nous menons toutes les actions pour trouver des financements à nos projets.

Année 2020 (en milliers d'euros)	Réalisé (en attente de validation par la Trésorerie Générale)			Budget (voté en 03/20)
	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	TOTAL
Dépenses	440	82	522	605
Personnel	152		152	172
SIVOS Ecole	97		97	98
Charges Com de Com	78		78	79
Voirie Bâtiments	40		40	78
Charges générales	36		36	50
Indemnités élus	28		28	29
Charges financières	10		10	11
Remboursement dettes		57	57	57
Investissements		25	25	32
Recettes	647	8	655	605
Impôts et taxes	236	8	244	228
Dotations de l'Etat	199		199	165
Revenus communaux	82		82	82
Excédent antérieur	131		131	131
Résultat	208	-74	134	0

Pour 2021, nous avons choisi de ne pas changer les impôts.

Le prochain numéro de la gazette vous expliquera plus en détails les mécanismes du budget communal.



Le vote du budget aura lieu lors du Conseil Municipal du 26 mars 2021

Effectuer les gros travaux



Comme pour les trois communes concernées, le conseil du SIVOS a été renouvelé. Il a fallu gérer l'impact de la COVID sur l'école, aider les membres et les salariés du SIVOS face à cette crise. Les perturbations ont été maîtrisées et nos enfants ont pu poursuivre leur scolarité, dans les limites décidées par le gouvernement.

Nous avons aussi profité de l'été pour mener des travaux de rénovation d'urgence à l'école de Jupilles, demandés par les enseignants depuis longtemps, afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves.

Pour 2021, la nouvelle équipe du SIVOS et les mairies associées sont concentrées sur un plan d'économies afin d'améliorer les équilibres financiers de nos écoles tout en préservant le nombre d'enfants et éviter toute fermeture de classe. L'enjeu est de consolider un nombre d'enfants au-delà de cent élèves pour assurer la pérennité scolaire et financière de nos écoles en milieu rural, si importantes pour chacun d'entre nous, à la fois en terme de proximité et de vie dans le village.

Démocratie Participative

Les contraintes sanitaires, confinements et limitations des rassemblements ne nous ont pas permis de nous retrouver régulièrement pour avancer ensemble sur les projets.



Nous avons néanmoins lancé le projet fleurissement avec une trentaine de participants qui ont commencé à contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie par l'aménagement végétal et floral. Nous avons aussi lancé une consultation sur l'opportunité d'installer un distributeur de pizzas qui a conduit à un rejet majoritaire de ce projet qui a donc été abandonné.

En 2021, nous espérons pouvoir rapidement mettre en place ces réunions participatives pour construire les projets que nous avons identifiés : le jardin de l'église, le cimetière, le comité des fêtes, la place Ricordeau, notamment, feront l'objet de réunions publiques.

ASSAINISSEMENT

Le manque d'entretien depuis de nombreuses années nous conduit à une situation où notre lagune présente des problèmes importants.

De plus les normes environnementales ainsi que la crise sanitaire ajoutent de la complexité à la gestion de notre assainissement. Nous avons mené les analyses nécessaires, recouru aux services experts et procédé au piégeage des ragondins qui ont fortement dégradé le site.



En 2021, nous allons mener les travaux d'urgence et les rénovations indispensables pour préserver le site et les moyens d'assainissement dont le village a besoin. Nous allons aussi organiser la transition de centralisation de ce service au sein de la Communauté de Communes.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas recommandé de jeter les lingettes dans les WC.

Une année de solidarité

Durant cette année de crise sanitaire, nous avons mis en place un suivi auprès des personnes isolées ou fragiles, pour assurer un lien régulier, un soutien et une veille.



Nous sommes intervenus auprès de personnes en situation de difficulté pour que les services sociaux apportent une réponse appropriée.

Nous avons aussi accompagné individuellement certaines personnes confrontées à des pertes ou diminution de revenus, aux difficultés du maintien à domicile ou à la gestion des documents administratifs, dans un contexte social et psychologique difficile.



Des colis constitués de produits locaux ont été distribués aux séniors du village.

Les logements communaux devenus vacants ont été reloués pour permettre de loger des personnes avec des loyers modérés.

Pour 2021, nous allons poursuivre ce suivi afin que personne ne se sente isolé ou ne soit confronté aux difficultés de cette crise sanitaire sans précédent.

Nous comptons sur la vigilance de chacun et vous rappelons que la mairie est à votre disposition si vous constatez une situation de difficulté touchant un habitant.

TOURISME

Le contexte sanitaire n'a, bien évidemment, pas été favorable au tourisme en 2020.

Ainsi les locations de la salle des fêtes et du logis de Bercé ont été réduites à néant, induisant un manque à gagner important pour la commune (10.000€ de revenus en moins cette année).

Pour 2021, nous avons revu les tarifs de location et prévoyons de promouvoir le Logis de Bercé afin d'intensifier cette ligne de recette bénéfique pour la commune, après les travaux en cours de remise en état.

Nous souhaitons aussi mener une réflexion avec tous les volontaires sur la promotion de Jupilles et de son histoire afin de valoriser son patrimoine et ses atouts, pour apporter aux visiteurs et touristes des raisons supplémentaires de découvrir ou revenir dans notre village.

La voirie, dans une commune rurale étendue comme Jupilles, avec un réseau notable de chemins communaux, est historiquement une ligne de dépense élevée. Les intempéries, les machines agricoles, le défaut d'entretien ou les démembrements sont autant de causes aux dégradations permanentes qui nécessitent, toujours, en urgence, de combler les ornières. **Nous avons donc entretenu les zones les plus dégradées et avons fait un état des lieux de l'ensemble du réseau afin de programmer des actions préventives.** Les services de la communauté de communes ont été sollicités pour nous aider à planifier des travaux qui devront être mis en œuvre progressivement pendant cinq ans et dès 2021.



Bien que nous ayons subi un procès d'intention sur des dénonciations dont nous ne sommes pas responsables et avec lesquelles nous n'avons aucun lien, nous avons peu agi directement sur le thème de l'environnement en 2020. Nous nous sommes concentrés sur des sujets liés à l'environnement comme l'assainissement, le cimetière ou le fleurissement.

En matière de sécurité, nous avons fait un état des lieux des enjeux liés à la circulation, la vitesse et la protection des piétons et des enfants devant l'école. Le volet réglementation est une dimension à prendre en compte que nous avons évalué. **En 2021, nous mettrons en place les premières mesures pour améliorer la situation et la sécurité routière :** installation d'un radar pédagogique, extension de la zone à 30km/h, révision de la signalisation à proximité de l'école.



En 2021, nous souhaitons établir un dialogue avec les exploitants agricoles pour réfléchir ensemble aux enjeux environnementaux, aux contraintes réglementaires auxquelles ils sont confrontés, aux problématiques de préservation de notre paysage et aux difficultés auxquelles ils peuvent faire face.

Le cimetière est aussi un sujet difficile avec beaucoup de remontées négatives des habitants et des usagers. Nous avons procédé à différentes sessions de désherbage, notamment en mode collaboratif avec un nombre limité de participants. Mais cette solution n'est pas durable tant que nous ne repensons pas en profondeur l'approche d'aménagement, notamment végétal, de notre cimetière. **En 2021, nous mènerons un projet participatif pour repenser l'aménagement paysager et l'entretien du cimetière** afin que chacun puisse se recueillir dans un endroit paisible et respectueux de nos disparus.



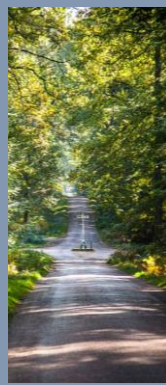
RELATION ASSOCIATIONS



Une réunion a été organisée avec les 14 associations actives sur Jupilles.

Les Associations ont elles aussi été contraintes par la crise sanitaire avec une activité réduite tout en maintenant leurs actions autant que possible. **Pour 2021, nous entendons les accompagner et coopérer pour soutenir leur action et leur participation à la vie du village.**

Un autre enjeu lié à la forêt pourrait faire l'objet d'une réflexion avec les communes voisines et les habitants pour valoriser et promouvoir ce patrimoine commun sous la responsabilité de l'ONF.



URBANISME | TRAVAUX | PATRIMOINE



L'année 2020 a été marquée par les travaux sur le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qu'il nous a fallu agréer dans l'urgence, la commune de Jupilles étant en retard sur ce point par rapport aux autres communes.

Nous attendons donc la finalisation du PLUI pour mi 2021, induisant, en synthèse, une capacité de construction limitée et contrainte en dehors du bourg, sauf pour les rénovations de bâtiments existants afin de maintenir les zones agricoles et de préserver et étendre les zones naturelles et protégées.

Concernant les travaux, avec un budget limité, nous avons concentré nos efforts sur les urgences identifiées sur certains bâtiments communaux comme l'école, les logements sociaux ou l'église.

L'enjeu a été de préserver le patrimoine et éviter les dégradations.

Pour 2021, nous planifions un programme de rénovation qui ne pourra être mis en œuvre qu'avec l'aide de subventions pour couvrir les besoins importants qui ont été identifiés. Un projet a été initié pour l'aménagement du jardin de l'église, avec une demande de subvention en cours d'instruction, et vous serez consultés dès que nous le pourrons.



Assurer la visibilité du village

La refonte de la Gazette, la présence sur les réseaux sociaux, l'action auprès de la presse, l'invitation de personnalités, la voix de Jupilles au conseil communautaire sont autant d'axes de communication que nous avons activés pour assurer la promotion du village et étendre sa visibilité et sa notoriété. Dans la communication avec les habitants, le contexte nous fixe beaucoup de contraintes et la Gazette ou l'affichage restent les moyens limités que nous avons.



Pour 2021, nous souhaitons intensifier la communication, multiplier les réunions publiques d'échanges et de co-construction, revoir le site internet de la commune et poursuivre la mise en lumière de Jupilles vis-à-vis de l'extérieur pour dynamiser le tourisme et notre activité.



www.facebook.com/jupilles/

Nous souhaitons aussi vous consulter pour recueillir vos idées et vos attentes en matière de communication.

Notre priorité a été de promouvoir toutes les actions possibles pour permettre aux commerçants, artisans et producteurs de traverser cette période difficile.

La mise en place d'un marché étendu tous les deux mois (marché d'été en remplacement du vide-greniers interdit, marché d'automne et marché de Noël) se sont révélés être des succès ayant drainé un visitorat accru et une activité économique intensifiée.



En 2021, nous souhaitons poursuivre ce soutien, mener toutes les actions de promotions et multiplier les événements porteurs d'activité économique mais aussi de vie sociale au sein du village, en intégrant systématiquement nos commerçants et producteurs. Les marchés étendus bimestriels seront maintenus et nous espérons pouvoir vous annoncer des événements en 2021 qui iront dans ce sens.

ANIMATION SPORT CULTURE

Encore une fois, la COVID n'a pas permis d'organiser les festivités habituelle. La fête du village, le vide-greniers, le Noël des anciens, beaucoup d'événements ont dû être annulés et nous le regrettons tous. Nous avons réussi à organiser quelques événements autour du marché, seule possibilité qui nous était offerte dans cette crise.



En 2021, nous commencerons par reconstruire le Comité des Fêtes dont les membres et organisateurs ont tous démissionné. Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés qui voudraient s'investir selon leur disponibilité et participer à la vie du village.

Qu'il s'agisse de sports, d'événements culturels, d'animations populaires, de fêtes pour nous retrouver, l'objectif est de multiplier les événements au cours de l'année. À titre d'exemple, Jupilles s'est portée candidate, avec succès, pour le festival *Festiloir* que nous accueillerons à la fin juillet.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE JUPILLES

18 rue du 8 mai 1945 72500 Jupilles

02 43 44 11 15

mairie-jupilles@wanadoo.fr



Commune de Jupilles

Directeur de la publication :

Vincent GRUAU

Comité de rédaction :

Éric Lesoin, Juliette Blind,

Mélanie Barbault

Photos : Mairie de Jupilles

Réalisation Comité de

Rédaction,

Impression : Graphiloir

La fibre optique pour tous les sarthois d'ici fin 2022 !



Les travaux de raccordement de la fibre vont commencer début février sur la commune de Jupilles.

Dans un tout premier temps, il est demandé aux propriétaires de terrain existants : l'élagage constitue un véritable enjeu pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

Les règles d'élagage

Les poteaux et les lignes aériennes de télécommunication doivent être complètement dégagés de toute végétation : au minimum à 1m au-dessus du sommet et à 50 cm sur le côté.

